



## Motion de défiance à l'encontre de NJJ

Monsieur Niel,

Parce que vous êtes arrivé avec un projet séduisant, une image volontariste, une expérience des médias avec "Le Monde", une solide assise financière, des écrits encourageants et qu'aujourd'hui vos actes sont à l'exact opposé de vos engagements, les salariés du groupe Nice-Matin **ne vous accordent plus leur confiance**.

Vous nous aviez assuré d'un plan de départs volontaires et d'une nouvelle organisation. Aujourd'hui, vous avez opté pour des départs ciblés et certains contraints, vu le périmètre restrictif annoncé. Sans aucune perspective de fonctionnement des services après les départs.

Vous deviez engager 35 millions d'euros dans la relance du groupe, mais à part une promesse qui aurait été signée pour moderniser la salle des expéditions, rien ne vient. Pas même du matériel informatique digne de ce nom, alors que dans le même temps vous voulez aboutir à un accord de télétravail, là aussi sans prise en charge suffisante des frais engendrés.

Aujourd'hui, des fournisseurs ne sont pas payés, où tardivement ce qui abîme l'image de notre groupe.

S'ajoute à tout cela, un déménagement sorti du chapeau en juillet dernier qui s'avère un non-sens à tous points de vue : frais supplémentaires puisque le siège sera toujours occupé, espaces, rangements et stationnements insuffisants, et surtout des services oubliés ! Pourquoi cette urgence ?

Sans oublier le lancement à grand renfort de communication, d'un nouveau journal le 13 février, avec les mêmes recettes désastreuses des éditeurs depuis 25 ans : moins d'éditions, d'implantations et de pages locales, après une augmentation du prix l'an dernier. Bilan : le tirage continue de s'effondrer. 3 000 exemplaires perdus depuis la nouvelle formule ! Et toujours aucune proposition pour pallier l'absence de supplément dominical, après l'arrêt brutal des magazines l'an dernier, avec 13 400 exemplaires perdus depuis. A ce rythme, qu'allez-vous imprimer dans l'hypothétique centre d'impression dans le Var ?

Même sur le digital, censé être une orientation majeure, les moyens ne sont pas à la hauteur. Un comble pour un actionnaire qui se vante d'investir dans des start-up et qui a lancé des écoles de développement web.

Quant au choix (au rabais) d'un nouvel outil éditorial, il s'avère catastrophique dans sa mise en œuvre et générateur d'effectifs supplémentaires, alors que les équipes rédactionnelles fondent à vue d'œil.

Vous affirmiez dans votre courrier du 11 juillet 2019 que les médias numériques issus des titres de presse, profitent assez peu de la croissance publicitaire sur le numérique et que les titres papiers lorsqu'ils ont une identité forte (ce qui est le cas de Nice-Matin, Var-matin et Monaco-Matin) sont capables d'augmenter leurs revenus via la publicité papier. Aujourd'hui pourtant, tout est fait pour sacrifier le papier au profit du numérique qui, on le sait, ne compense pas encore les recettes du print.

Malgré le professionnalisme et le potentiel que la régie met en œuvre pour commercialiser l'ensemble des supports et produits du Groupe, la stratégie mise en place par la direction de NJJ continue à mettre en danger le chiffre d'affaires et la marge sans tenir compte de nos multiples alertes.

Parce que vous n'êtes pas un homme de parole, parce que les agissements et les orientations données par les membres de la direction que vous avez nommés depuis votre arrivée ou confirmés dans des postes qu'ils occupaient déjà sont bien loin des engagements tenus devant le tribunal de commerce et dans le plan présenté aux actionnaires, nous sommes dans l'obligation de vous adresser cette motion de défiance adoptée à l'unanimité des présents lors de l'assemblée générale des salariés du groupe ce jour au siège.

L'intersyndicale du Groupe Nice-Matin, le 9 avril 2021